

on exigeait des candidats aux élections parlementaires la profession de foi suivante :

" *Attachement dévoué et persévérant au parti conservateur* que nous reconnaissons comme le seul parti dont les principes et les traditions puissent nous assurer la plénitude de nos droits religieux et nationaux.

" *Appui loyal donné aux chefs de ce parti* que nous reconnaissons comme ceux de tous les hommes politiques du jour, qui nous offrent le plus de garanties pour la défense des intérêts ci-dessus mentionnés."

Que le demandeur est l'auteur de plusieurs brochures, entr'autres "Nos Chambres Hautes," qu'il publia en 1880.

*Les castors.*

Que plus tard en 1882, le demandeur, aidé de plusieurs collaborateurs, publiait une autre brochure intitulée, "Le Pays, le Parti et le Grand Homme," et signée "Castor," remplie d'outrages et d'attaques violentes, injurieuses et diffamatoires à l'adresse de plusieurs membres du gouvernement de Sir John A. Macdonald, ainsi qu'il appert en référant à une copie de la dite brochure.

Que la publication de cette brochure donna naissance à la formation d'une certaine clique ou faction qui a fini par faire école sous le nom de "castors," et qui se donna pour mission principale de combattre l'Hon. J. A. Chapleau, Premier Ministre de Québec, et que depuis lors le demandeur a été reconnu comme le chef de la dite école.

*L'étoile du matin.*

Que durant la même année 1882, le demandeur, assisté de M. J. A. Prendergast, songea à la fondation d'un journal qui serait l'organe de la dite école et qu'à cette fin il sollicita auprès du clergé de cette province des secours en argent pour l'établissement de son journal, qu'il devait appeler *L'Étoile du Matin* et qu'il représenta comme devant être le journal catholique par excellence.

*Lettre au millionnaire Mackay.*

Qu'également et sur les mêmes représentations, le demandeur sollicita des souscriptions en argent de plusieurs laïques du Canada et des pays étrangers, ce que constate la lettre de M. Prendergast au millionnaire Joseph Mackay, écrite à la connaissance et avec l'approbation du demandeur à la date du 20 août 1882, dans laquelle il était dit : " Depuis nombre d'années le clergé catholique et les catholiques en général de la province de Québec ressentent vivement les besoins d'un journal quotidien dont les premières aspirations seraient de servir les intérêts catholiques.

" Les journaux soi-disant catholiques actuels sont tous dévoués, en premier lieu, à leur parti politique, en second lieu à leurs intérêts personnels," ainsi que le tout apparaît plus au long en référant à une copie de la dite lettre reproduite dans le numéro du 9 août 1883 de *l'Étendard* et aussi aux numéros des 19 et 20 juillet 1883 où le demandeur donne faussement à entendre qu'il n'a pas eu connaissance de la dite lettre.